

Veillez prendre note que la séance extraordinaire du comité exécutif se tiendra à 14 h, à la salle du conseil (754, rue Saint-Pierre)

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de procès-verbaux (non applicable)

4. DÉPÔTS DE DOCUMENTS

- 4.1. REC Dépôt du *Rapport de missions à l'international 2023*

5. CABINET DU MAIRE

6. COMMISSIONS MUNICIPALES

7. DIRECTION GÉNÉRALE

8. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

9. DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DES COMMUNICATIONS

- 9.1. REC Autorisation à la Ville de Mascouche pour l'implantation d'un service 311 dans les juridictions téléphoniques et les tours cellulaires partagées avec la Ville de Terrebonne

10. DIRECTION DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

11. DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

12. DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

13. DIRECTION DE LA POLICE

14. DIRECTION DE L'INCENDIE

15. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

16. DIRECTION DU GÉNIE

17. DIRECTION DU LOISIR ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

18. DIRECTION DE L'URBANISME DURABLE

19. DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

20. BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

21. LEVÉE DE LA SÉANCE